

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2021

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
41	41	24

Date de convocation	28/09/2021
Date d'affichage	28/09/2021

DL21022	OBJET : MISE A JOUR DES STATUTS DU SITOM SUD GARD.
----------------	---

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le quatre octobre, s'est réuni à 17 heures 30 le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, Mme Pascale VENTURINI, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Sylvette FAYET, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Pierre LUCCHINI, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Frédéric PASTOR, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Julien PLANTIER, M. Jean-François DURAND COUTELLE,

Cté Com. Petite Camargue : Martine KUFFER

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, Monsieur David RIBES (suppléant de M. Jean-Marie GILLES)

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, M. Alain DALMAS, Claude de GIRARDI, M. Jacques BOLLEGUE, M. Monique BOISSIERE, M. Jack DENTEL, M. David-Alexandre ROUX, M. Marc TAULELLE, M. Yoann GILLET.

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS, M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays de Sommières : M. Yvan COUDERC



Avait donné procuration :

Didier LEBOIS à Martine KUFFER

Secrétaire de séance : Julien PLANTIER

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5711-1 à L.5711-4 et L.5211-1 à L.5212-34,

Vu l'arrêté préfectoral n°97-4114 du 12 décembre 1997, modifié par l'arrêté préfectoral n°2020-08-03-B3-001 du 3 août 2020, autorisant la création du syndicat mixte chargé du traitement des déchets ménager et assimilés du sud du département du Gard,

Vu l'avis du bureau en date du 28 septembre 2021 ;

CONSIDERANT que la rédaction des statuts nécessite une mise à jour suite au changement du siège social, l'évolution du périmètre, et permettra une meilleure lisibilité pour les collectivités adhérentes

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la rédaction des nouveaux statuts du SITOM SUD GARD joints en annexe,

ARTICLE 2 : D'autoriser le Président du SITOM SUD GARD (ou son Vice-Président délégué en cas d'empêchement) à signer toutes pièces à intervenir.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 24 + 1 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20211004-DL21022-DE

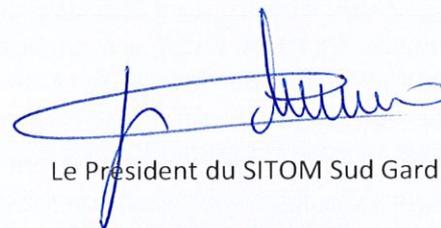
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2021

Affichage : 28/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation





Le Président du SITOM Sud Gard

Richard TIBERINO

